



AMAP CONSOUDE – CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE

PRODUIT : ALIMENTATION POULES

Lieu de distribution : Les Héraults – 37 800 SEPMEs
(le mardi de 18h00 à 19h00 suivant le calendrier ci-dessous)

Du 29/04/2025 au 26/08/2025

REFERENTE

Anne-Lise JAMES

7 le village des champs

37 800 Maillé

Mail : anne_lise44@hotmail.com

Tel : 06 78 85 44 23

Quantité de produits commandés :

	Prix unitaire	29/04	24/06	26/08
Sacs de 20 kg	16,50€			

Mélange de grain concassé pour les volailles (50% triticale, 20 % féverole, 20 % tourteau de colza, 15 % de son, 5% d'avoine + complément alimentaire oligo éléments sur le dessus du sac, pensez à mélanger !) Contrat pour 6 mois à remettre, accompagné du règlement par **chèque à l'ordre de Sylvain Heckel**.

Le Producteur :

Je soussigné : Sylvain Heckel

Adresse : La Retraye 37800 Ports s/Vienne

Mail : sylvainheckel0224@orange.fr

- m'engage à fournir à chaque distribution les produits commandés par les consommateurs ;
- m'engage à être présent sur le lieu de livraison au moins une fois par an ;
- m'engage à accueillir le groupe d'adhérents au moins une fois par an ;
- adhère aux principes de la Charte de l'AMAP Consoude.

Fait à Sepmes, le

Le Consommateur :

Je soussigné(e) : (Nom, prénom)

Adresse :

Tel : Mail :

- m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche ;
- m'engage à venir prendre mes produits ou à les faire récupérer par une personne de mon choix ;
- m'engage à assurer régulièrement une permanence pour assurer la distribution des paniers ;
- adhère aux principes de la Charte de l'Amap CONSOUDE.

Fait à, le



Pensez à la planète : Sylvain récupère les sacs de graines vides, n'hésitez pas à les garder et à les rapporter pour qu'ils soient réutilisés (carton prévu à cet effet au dessus de l'armoire de l'AMAP).